COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA FAIT LE POINT SUR SES ACTIVITÉS ET PUBLIE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025

- ***Investissement de 15 millions d'euros de Sanofi, en complément du partenariat en cours, qui comprend le développement du programme ANKET® ciblant BCMA dans les indications auto-immunes***
- ***Traitement d'un premier patient dans un essai de Phase 1 évaluant IPH4502, un conjugué anticorps-médicament (ADC) ciblant Nectine-4, dans une sélection de tumeurs solides avancées ; Présentations aux congrès annuels de l'AACR 2025 et de l'ASCO 2025***
- ***Lacutamab a obtenu le statut de « Breakthrough Therapy » de la Food and Drug Administration (FDA) pour le traitement du syndrome de Sézary en rechute ou réfractaire ; des données de suivi à long terme de l'essai clinique de Phase 2 TELLOMAK seront présentées au congrès annuel de l'ASCO 2025***
- ***Position de trésorerie de 72,5 millions d'euros[1] au 31 mars 2025 (ce montant ne tenant pas compte du paiement de Sanofi de 15 millions d'euros) et horizon de trésorerie jusqu'à mi-2026***
- ***Une conférence téléphonique est organisée aujourd'hui à 14h00 CEST***

Marseille, le 13 mai 2025, 7h00 AM CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq: IPHA) (« Innate » ou la « Société ») annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les trois premiers mois de l'année 2025.

« *Le premier trimestre 2025 a été marqué par des progrès significatifs sur l'ensemble de notre portefeuille et nos partenariats stratégiques,* » commente **Jonathan Dickinson, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « *La prise de participation de 15 millions d'euros de Sanofi reflète notre conviction partagée quant au potentiel de notre portefeuille et la force de notre partenariat. Avec l'initiation de l'étude clinique de Phase 1 pour notre conjugué anticorps-médicament ciblant Nectine-4, IPH4502, la présentation à l'AACR et le statut de Breakthrough Therapy délivré par la Food and Drug Administration pour lacutamab, ainsi que les présentations à venir à l'ASCO, nous sommes bien engagés pour la mise à disposition de thérapies innovantes pour les patients. Notre position financière renforcée maintient notre horizon de trésorerie jusqu'au milieu de l'année 2026*. »

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00

Accès au webcast : https://events.q4inc.com/attendee/806006771

Les participants peuvent également rejoindre la conférence par téléphone en s'inscrivant au lien ci-après : https://registrations.events/direct/Q4I227404000000000000

Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet www.innate-pharma.com. Une rediffusion sera accessible dans la rubrique investisseurs du site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

[1] 1 Comprenant des actifs financiers courants (13,6 m€) et des actifs financiers non-courants (10,4 m€).

Avancées du portefeuille :

ANKET® (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :

ANKET® est la plateforme propriétaire d'Innate permettant de développer une nouvelle génération de *NK cell engagers* multi-spécifiques pour traiter certains types de cancer.

IPH6501 (ANKET® anti-CD20 avec IL-2V, propriétaire)

L'essai clinique de Phase 1/2 évaluant IPH6501 dans le lymphome non hodgkinien à cellules B est en cours. Cet essai prévoit de recruter jusqu'à 184 patients. Des sites cliniques sont ouverts aux États-Unis, en Australie ainsi qu'en France et les premières données de tolérance et d'activité préliminaire sont attendues fin 2025.

IPH6101 (ANKET® anti-CD123)

Dans le cadre des priorités stratégiques de chacune des sociétés, Sanofi et Innate ont pris la décision de terminer l'accord de recherche et de licence conclu en 2016 ("l'accord de 2016") concernant SAR'579/IPH6101 (l'ANKET® anti-CD123). Innate reprendra les droits sur SAR'579/IPH6101.

- L'essai clinique de Phase 1/2 initialement mené par Sanofi avec SAR'579/IPH6101 est en cours (NCT05086315). Des résultats d'efficacité et de tolérance de la partie en escalade de doses ont été présentés lors d'une présentation orale au congrès annuel de l'association européenne d'hématologie (European Hematology Association - EHA) 2024.
- En avril 2024, Sanofi a avancé SAR'579/IPH6101, vers la Phase 2 d'extension de dose préliminaire de l'essai.
- Innate et Sanofi discuteront d'un plan de transition concernant les études cliniques en cours.

SAR'514/IPH6401, IPH62 (en partenariat avec Sanofi)

SAR'514/IPH6401

Conformément aux précédentes communications et en ligne avec ses priorités stratégiques, Sanofi a pris la décision de poursuivre le développement de SAR'514/IPH6401 (l'ANKET® anti-BCMA) dans des indications auto-immunes conformément à l'accord de 2016.

- L'étude clinique de Phase 1/2 menée par Sanofi (NCT05839626) chez les patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire sera interrompue précocement. SAR'514/IPH6401 sera désormais évalué dans des indications auto-immunes.

IPH62 et autre cible

- IPH62 est un programme de NK Cell Engager issu de la plateforme ANKET® ciblant B7-H3 en cours de développement. Suite à une période de collaboration de

recherche et suite à la sélection du candidat-médicament, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits.

- Sanofi conserve une option de licence pour une cible additionnelle ANKET® conformément à l'accord de collaboration et de licence de 2022.

Anticorps conjugués :

IPH4502 (ADC ciblant Nectine-4, propriétaire) :

IPH4502 est un ADC ciblant Nectine-4 et différencié à base d'exatecan, un inhibiteur de topoisomérase I, comme agent cytotoxique.

- Un premier patient a été traité en janvier 2025 dans une étude clinique de Phase 1 qui évalue la sécurité, la tolérance et l'efficacité préliminaire d'IPH4502 dans les tumeurs solides avancées connues pour exprimer Nectine-4, comme le carcinome urothélial, les cancers du poumon non à petites cellules, du sein, de l'ovaire, gastrique, de l'œsophage ou colorectal. L'étude prévoit le recrutement d'environ 105 patients. Un poster "*Trial in Progress*" sera présenté au prochain congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique (*American Society of Clinical Oncology* - ASCO) en juin 2025.
- De nouvelles données précliniques ont été présentées au congrès annuel de l'association américaine pour la recherche contre le cancer (*American Association for Cancer Research* - AACR) 2025. IPH4502 a démontré une efficacité antitumorale préclinique supérieure à l'enfortumab vedotin (EV) dans des modèles de carcinome urothélial exprimant des niveaux faibles ou hétérogènes de Nectine-4 ainsi que dans des modèles résistants à l'EV. Au-delà du carcinome urothélial, IPH4502 a montré une forte activité préclinique dans plusieurs types de tumeurs, notamment le cancer du sein triple négatif, le cancer de la tête et du cou, ainsi que le cancer de l'œsophage, ce qui soutient son potentiel pour une large application clinique.

Lacutamab (anticorps anti-KIR3DL2, propriétaire) :

Lymphomes T cutanés

TELLOMAK est un essai clinique de Phase 2, ouvert et multi-cohorte, évaluant lacutamab chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary ou d'un mycosis fongoïde.

- En février 2025, Innate Pharma a reçu le statut de « *Breakthrough Therapy* » de la FDA (*Food and Drug Administration*) pour lacutamab dans le syndrome de Sézary en rechute ou réfractaire. Le statut est attribué sur la base des résultats de la Phase 2 de l'essai TELLOMAK où lacutamab a démontré un niveau d'efficacité et un profil de tolérance favorable chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary avancé lourdement prétraités, post-mogamulizumab. Le statut « *Breakthrough Therapy* » vise à accélérer le développement et l'examen réglementaire aux États-Unis des médicaments destinés à traiter une maladie grave. Des discussions avec des partenaires potentiels sont en cours. La Société fait avancer la préparation d'un essai clinique de Phase 3 en consultation avec la FDA et l'EMA (*European Medicine Agency*).

- Des données de suivi à long-terme dans le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde feront l'objet d'une présentation lors du prochain congrès annuel de l'ASCO en juin 2025.

Lymphomes T périphériques

L'essai de Phase 2 KILT (anti-KIR in T Cell Lymphoma), un essai contrôlé randomisé mené par la Lymphoma Study Association (LYSA), évalue lacutamab en combinaison avec le régime de chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seul chez des patients atteints de lymphomes T périphériques en rechute ou réfractaires exprimant KIR3DL2, est en cours et continue de recruter des patients.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- L'étude de Phase 3 PACIFIC-9 menée par AstraZeneca évaluant durvalumab (anti-PD-L1) en combinaison avec monalizumab (anti-NKG2A) ou oleclumab (l'anti-CD73 d'AstraZeneca) chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules, de stade III, non opérable, qui n'ont pas progressé après une chimio-radiothérapie simultanée à base de sels de platine, est en cours.
- AstraZeneca présentera une mise à jour des résultats de l'étude de Phase 2 NeoCOAST-2 lors du prochain congrès annuel de l'ASCO en juin 2025. L'étude NeoCOAST-2 a pour but d'évaluer la tolérance et l'efficacité de durvalumab seul ou associé à de nouveaux agents et à la chimiothérapie en traitement néoadjuvant dans le cancer du poumon non à petites cellules opérable et au stade précoce, suivi d'un traitement adjuvant par durvalumab avec ou sans ces nouveaux agents.

IPH5201 (anticorps anti-CD39), en partenariat avec AstraZeneca :

- L'essai clinique de Phase 2 MATISSE, mené par Innate, dans le cancer du poumon avec un traitement pré-opératoire incluant IPH5201, un anticorps monoclonal anti-CD39 développé en partenariat avec AstraZeneca est en cours et le recrutement des patients se poursuit.

IPH5301 (anticorps anti-CD73) :

- L'essai clinique de Phase 1 avec IPH5301 (CHANCES) en collaboration avec l'Institut Paoli-Calmettes est en cours.

Annonces Corporate

- Au 31 mars 2025, le solde disponible dans le cadre du programme *At-the-market* ("ATM") d'avril 2023 est toujours de 75 millions de dollars.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Événements postérieurs à la clôture

- Annoncé le 23 avril 2025, dans le cadre des discussions relatives à la restructuration de l'accord de recherche et de licence conclu en 2016, Sanofi et Innate ont conclu un accord selon lequel Sanofi pourrait réaliser un investissement potentiel jusqu'à 15 millions d'euros sous la forme de nouvelles actions d'Innate Pharma. Sanofi s'est ensuite engagé à souscrire à 8 345 387 nouvelles actions ordinaires d'Innate au prix de 1,7974€ par action, représentant une augmentation de capital totale de 14 999 998,59€ (417 269,35€ de montant nominal et 14 582 729,24€ de prime d'émission), représentant 9,05% des actions d'Innate en circulation au moment de l'augmentation de capital.
- Innate Pharma va proposer à l'Assemblée générale mixte prévue le 22 mai 2025 de transformer la structure de sa gouvernance en passant de société anonyme à Conseil de surveillance en société anonyme à Conseil d'administration. Cette transformation s'inscrit dans une démarche stratégique visant à simplifier et à aligner la gouvernance d'Innate Pharma sur les standards internationaux.

Résultats financiers :

Au 31 mars 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 72,5 millions d'euros. À la même date, le total du passif financier de la Société s'élevait à 29,2 millions d'euros. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société au 31 mars 2025, n'incluent pas le paiement de 15,0 millions d'euros reçu de Sanofi.

Le chiffre d'affaires pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2025 s'élevait à 1,2 millions d'euros (6,6 millions d'euros pour le premier trimestre 2024). Le chiffre d'affaires provient majoritairement de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus dans le cadre des accords de collaboration et de licence avec AstraZeneca et Sanofi.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (**A**ntibody-based **NK** cell **E**ngager **T**herapeutics), les conjugués anticorps-médicaments (ADC) et les anticorps monoclonaux.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides. De plus lacutamab, un anticorps anti-KIR3DL2 est développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, et l'anticorps anti-NKG2A monalizumab est développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur LinkedIn et sur X.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémonique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma
Henry Wheeler
Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

Médias

NewCap
Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu